



ALUMINIUM

Produits longs
Produits plats
Tubes


BELMET

Construisons ensemble

Composants chimiques

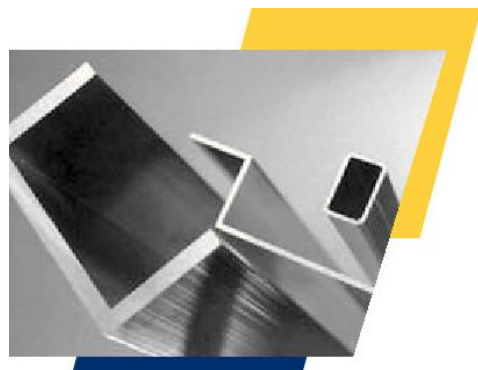
Appellation française		Allemagne		USA	Composition chimique												
NF A 02-104	Ancienne appellation	DIN	WNR	ASTM		Si	Fe	Cu	Mn	Mg	Zn	Ti	Cr	Ti+Cr	Autres (chaque)	Autres (total)	Al
1050 A	A5	Al99,5	3.0255	1050 A	mini maxi	/ 0,25	/ 0,4	/ 0,05	/ 0,05	/ 0,05	/ 0,07	/ 0,05			/ 0,03		Le reste
2017 A	AU4G	AlCuMg1	3.1325	2017 A	mini maxi	0,2 0,8	/ 0,7	3,5 4,5	0,4 1	0,4 1	/ 0,25		/ 0,1	<0,25	/ 0,05	/ 0,15	Le reste
3005	AMG0,5	AlMn1Mg0,5	3.0525	3005	mini maxi	/ 0,6	/ 0,7	/ 0,3	1 1,5	0,2 0,6	/ 0,25	/ 0,1	/ 0,1		/ /	/ /	Le reste
5005	AG0,6	AlMg1	3.3315	5005	mini maxi	/ 0,4	/ 0,7	/ 0,2	/ 0,2	0,5 1,1	/ 0,25		/ 0,1		/ /	/ /	Le reste
5083	AG4,5MC	AlMg4,5Mn	3.3547	5083	mini maxi	/ 0,4	/ 0,4	/ 0,1	0,4 1	0,4 4,9	/ 0,25	/ 0,15	0,05 0,25		/ 0,05	/ 0,15	Le reste
5086	AG4MC	AlMg4Mn	3.3545	5086	mini maxi	/ 0,4	/ 0,5	/ 0,1	0,2 0,1	3,5 4,5	/ 0,25	/ 0,15	0,05 0,25		/ 0,05	/ 0,15	Le reste
5754	AG3M	AlMg3	3.3535	5754	mini maxi	/ 0,4	/ 0,4	/ 0,1	/ 0,5	2,6 3,6	/ 0,2	/ 0,15	/ 0,3		/ 0,05	/ 0,15	Le reste
6060	AGS	AlMgSi0,5	3.3206	6060	mini maxi	0,3 0,6	0,1 0,3	/ 0,1	/ 0,1	0,35 0,6	/ 0,15	/ 0,1	/ 0,05		/ 0,05	/ 0,15	Le reste

Qualités de l'Aluminium

Désignation	Qualités
1050 A	Déformation importante - Bonne résistance à la corrosion
2017 A	Très bonne résistance mécanique pour pièces chaudronnées ou usinées
3005	Aptitude au prélaquage - Bonne résistance à la corrosion
5005	Bel aspect après anodisation - Bonne résistance à la corrosion en anodisé et surface moins fragile
5083	Caractéristiques mécaniques un peu plus élevées que 5086
5086	Bonne résistance à la corrosion en atmosphère et milieu marins Bonne résistance mécanique
5754	Bonne résistance à la corrosion - Bonne aptitude à la déformation - Beau poli
6060	Bonne aptitude au fi lage - Bonne résistance à la corrosion - Bel aspect après anodisation



Principales applications de l'Aluminium



Désignation	Principales applications
1050 A	Chaudronnerie - Emboutissage - Industries chimiques et alimentaires Ustensiles de cuisine
2017 A	Pièces de résistance chaudronnées ou usinées - Aéronautique Matériel roulant - Travaux publics - Rivets - Mécanique générale
3005	Décoration intérieure et extérieure - Vérandas
5005	Décoration intérieure et extérieure - Vérandas - Mobilier
5083 5086	Construction navale - Chaudronnerie - Industrie chimique et cryogénique Citernes - Transports - Structures soudées
5754	Chaudronnerie - Utilisation marine - Transports terrestres Industrie chimique et alimentaire
6060	Menuiserie métallique - Aménagements intérieurs - Caillebotis - Industrie textile Articles de ménage - Décoration - Visserie - Panneaux de signalisation

Caractéristiques mécaniques

Produits plats

Nuance	État	Caractéristiques mécaniques				
		LIM élastique (0,2%)	Résistance Traction	Allongement	Dureté Max	Rayon de pliage 90°
		N / mm ²	N / mm ²	en %	HB	
1050 A	H24	75	105 - 145	5	33	1 x ép
2017 A	T4	245	390	15	110	5 x ép
5005	H14	120	145 - 185	3	48	1 x ép
5083	H111	125	275 - 350	13	75	1 x ép
5086	H111	100	240 - 310	13	65	1 x ép
5754	H111	80	190 - 240	16	52	1 x ép

Barres et tubes filés

Nuance	État	Caractéristiques mécaniques		
		LIM élastique (0,2%)	Résistance Traction	Allongement
		N / mm ²	N / mm ²	en %
2017 A	T4	260	360	12
5005	F	40	100	18
5083	F	110	270	12
5086	F	95	250	12
5754	F	80	180	14
6060	T5	120	160	8



Etats métallurgiques des Aluminiums

H : Écroui.

S'applique aux produits dont la résistance est augmentée par écrouissage, avec ou sans traitements thermiques supplémentaire pour diminuer la résistance. Les états écrouis sont symbolisés par la lettre H suivie du chiffre 1 et d'un chiffre qui dépend de la quantité d'écrouissage, indiquant le niveau de dureté :

- H12 : écroui - 1/4 dur
- H14 : écroui - 1/2 dur
- H16 : écroui - 3/4 dur
- H18 : écroui - 4/4 dur
- H111 : recuit et légèrement écroui par exemple par traction au planage.

Les états écrouis intermédiaires, ou états restaurés, sont obtenus en partant d'un métal recuit et en lui donnant un écrouissage partiel.

Pour obtenir les caractéristiques mécaniques correspondant à ces états, il existe une autre façon de procéder : partir d'un état complètement écroui et réchauffer le produit à une température inférieure à celle du recuit.

Ces états sont symbolisés par la lettre H suivie du chiffre 2 et d'un chiffre qui dépend du taux d'écrouissage, indiquant le niveau de dureté :

- H 22 : écroui et partiellement recuit - 1/4 dur
- H 24 : écroui et partiellement recuit - 1/2 dur
- H 26 : écroui et partiellement recuit - 3/4 dur
- H 28 : écroui et partiellement recuit - 4/4 dur

F : Brut de fabrication : aucun contrôle de durcissement structural ou d'écrouissage n'a été utilisé, aucune limite de propriété n'a été donnée.

O : Recuit : s'applique aux produits corroyés qui sont recuits pour obtenir l'état avec la plus faible résistance mécanique.

T : Traitements thermiques pour obtenir un état stable autre que F, O ou H avec ou sans écrouissage supplémentaire.

- T4 : mis en solution, trempé et mûri
- T5 : mis en solution, trempé et revenu

LES MÉPLATS en 6060

Norme : NF EN 755/1-2-5

Nuance : 6060 T5 (ex AGS)



Largeur (mm)	Épaisseur (mm) et poids (kg / m)									Largeur (mm)
	3	4	5	6	8	10	12	15	20	
10			0,14							10
15	0,12		0,20							15
20	0,16	0,22	0,27		0,43	0,54	0,65	0,81		20
25	0,20	0,27	0,34	0,41	0,54	0,68	0,81	1,01		25
30	0,24	0,34	0,41	0,49	0,65	0,81	0,97	1,22	1,62	30
40	0,33	0,43	0,54	0,65	0,87	1,08	1,29	1,62	2,16	40
50	0,41	0,54	0,68		1,08	1,35	1,62	2,05	3,24	50
60			0,81	1,10	1,30	1,62	1,95	2,43	4,32	60
70										70
80			1,08		1,73	2,16		3,24	5,40	80
100			1,35		2,16	2,70				100
150						4,16				150

LES BARRES RONDES en 5754 et 2017A

Nuance : 5754 (ex AG3)

Longueur : 3m

Nuance : 2017A T4 (ex AU4G)



Ø en mm	Poids (kg / m)	5754 H111	2017A T4
6	0,08		
8	0,14		
10	0,2		
12	0,3		
14	0,4		
15	0,5		
16	0,6		
18	0,7		
20	0,9		
22	1,1		
25	1,4		
28	1,7		
30	2,0		
32	2,3		
35	2,7		
36	2,9		
38	3,2		
40	3,5		
42	3,9		
45	4,5		
50	5,5		
52	6,0		
55	6,7		
56	6,9		
60	7,9		
65	9,3		
70	10,8		

Ø en mm	Poids (kg / m)	5754 F.	2017A T4
75	12,4		
80	14,0		
85	15,9		
90	17,8		
95	19,8		
100	21,2		
105	24,0		
110	26,0		
115	29,1		
120	31,7		
125	34,0		
130	37,1		
140	43,1		
150	49,0		
160	56,0		
170	63,5		
180	71,2		
200	88,0		
225	111,0		
250	137,5		
275	166,3		
300	198,0		
330	242,0		
380	320,0		
400	355,0		
450	455,0		
500	545,0		



LES CORNIÈRES en 6060

Norme : NF EN 755/1-2-9

Nuance : 6060 T5 (ex AGS)



Dimensions (mm)	Poids (kg / m)	Stock
ÉGALES		
15 x 15 x 1,5	0,12	
20 x 20 x 2	0,21	
25 x 25 x 2	0,26	
30 x 30 x 2	0,31	
30 x 30 x 3	0,46	
35 x 35 x 2	0,37	
40 x 40 x 2	0,42	
40 x 40 x 4	0,82	
50 x 50 x 2	0,53	
50 x 50 x 5	1,28	
60 x 60 x 2	0,64	
60 x 60 x 6	1,85	
80 x 80 x 8	3,28	
100 x 100 x 10	5,13	

Dimensions (mm)	Poids (kg / m)	Stock
INÉGALES		
25 x 15 x 2	0,21	
30 x 15 x 2	0,23	
30 x 20 x 2	0,26	
40 x 20 x 2	0,31	
50 x 20 x 2	0,37	
50 x 30 x 3	0,62	
60 x 30 x 3	0,71	
60 x 40 x 2	0,53	
60 x 40 x 3	0,79	
60 x 40 x 4	0,82	
80 x 25 x 2	0,56	
80 x 40 x 4	1,25	
100 x 25 x 2	0,67	

LES PROFILS EN TÉS en 6060

Norme : NF EN 755/1-2-9

Nuance : 6060 T5 (ex AGS)



Dimensions (mm)	Poids (kg / m)	Stock
20 x 20 x 2	0,21	
25 x 25 x 2	0,26	
25 x 25 x 2,5	0,33	
30 x 30 x 2	0,31	
30 x 30 x 3	0,47	

Dimensions (mm)	Poids (kg / m)	Stock
32 x 32 x 3	0,49*	
40 x 40 x 3	0,62	
40 x 40 x 4	0,82	
50 x 50 x 5	1,30	
80 x 80 x 8	3,40	

* Uniquement en 5754 (AG3)

LES PROFILS EN U en 6060

Norme : NF EN 755/1-2-9

Nuance : 6060 T5 (ex AGS)



Dimensions (mm)	Poids (kg / m)	Stock
15 x 15 x 2	0,22	
20 x 15 x 2	0,25	
20 x 20 x 2	0,30	
25 x 25 x 2	0,39	
30 x 30 x 2	0,49	
30 x 30 x 3	0,68	
30 x 20 x 2	0,38	
40 x 20 x 2	0,41	
40 x 40 x 4	1,21	
50 x 25 x 2,5	0,67	

Dimensions (mm)	Poids (kg / m)	Stock
50 x 30 x 3	0,84	
50 x 30 x 4	1,09	
60 x 40 x 4	1,43	
80 x 40 x 4	1,64	
80 x 40 x 5	2,03	
80 x 50 x 5	2,30	
100 x 50 x 5	2,57	
125 x 63 x 6	3,87	
140 x 70 x 8	5,70	
160 x 80 x 10	8,28	

LES TUBES RONDS en 6060

Norme : NF EN 755/1-2-7

Nuance : 6060 T5 (ex AGS)

Dimensions (mm)	Poids (kg / m)	Stock
20 x 2	0,31	
25 x 2	0,39	
25 x 5	0,85	
30 x 1,5	0,36	
30 x 2	0,48	
30 x 3	0,69	
30 x 5	1,06	
32 x 2	0,51	
32 x 2,5	0,63	
35 x 2	0,56	
35 x 5	1,27	
40 x 1,5	0,49	
40 x 2	0,65	
40 x 3	0,94	
40 x 5	1,48	
45 x 2	0,73	
45 x 5	1,70	
50 x 2	0,81	
50 x 2,5	1,01	

Dimensions (mm)	Poids (kg / m)	Stock
50 x 3	1,20	
50 x 5	1,91	
60 x 2	0,98	
60 x 5	2,33	
70 x 2	1,15	
70 x 5	2,76	
80 x 2	1,32	
80 x 5	3,18	
90 x 5	3,61	
100 x 2	1,66	
100 x 5	4,03	
100 x 10	7,63	
110 x 5	4,45	
120 x 3	2,98	
140 x 5	5,73	
150 x 5	6,15	
160 x 5	6,57	
180 x 5	7,42	
200 x 5	8,27	



LES TUBES CARRÉS / RECTANGLES en 6060

Norme : NF EN 755/1-2-7

Nuance : 6060T5 (ex AGS)

Dimensions (mm)	Poids (kg / m)	Stock
CARRÉS		
20 x 20 x 2	0,40	
25 x 25 x 2	0,50	
30 x 30 x 2	0,61	
30 x 30 x 3	0,88	
35 x 35 x 2	0,72	
35 x 35 x 3	1,07	
40 x 40 x 2	0,83	
40 x 40 x 3	1,23	
40 x 40 x 4	1,58	
50 x 50 x 2	1,04	
50 x 50 x 3	1,58	
50 x 50 x 4	2,05	
50 x 50 x 5	2,67	
60 x 60 x 2	1,26	
60 x 60 x 3	1,85	
60 x 60 x 4	2,50	
80 x 80 x 3	2,50	
80 x 80 x 4	3,31	
80 x 80 x 5	4,17	
100 x 100 x 4	4,17	
120 x 120 x 5	6,50	
150 x 150 x 3	5,00	

Dimensions (mm)	Poids (kg / m)	Stock
RECTANGLES		
30 x 20 x 2	0,50	
40 x 20 x 2	0,61	
50 x 25 x 2	0,77	
50 x 30 x 2	0,85	
50 x 30 x 3	1,25	
60 x 30 x 2	0,95	
60 x 40 x 2	1,04	
60 x 40 x 3	1,52	
60 x 40 x 4	2,05	
80 x 30 x 3	1,75	
80 x 40 x 2	1,30	
80 x 40 x 3	1,85	
80 x 40 x 4	2,40	
100 x 20 x 2	1,30	
100 x 50 x 2	1,56	
100 x 50 x 3	2,50	
100 x 50 x 4	3,07	
100 x 50 x 5	3,78	
120 x 80 x 3	3,15	
150 x 50 x 4	4,25	



LES TÔLES en 5754

Norme : NF EN 485

Nuance : 5754 H111 (ex AG3)

Possibilité de revêtement PVC Laser 80 µm sur 1 ou 2 faces



Dimensions (mm)	Epaisseur (mm) et Poids de la feuille (kg)														
	6/10	8/10	10/10	12/10	15/10	20/10	2,5	3	4	5	6	8	10	12	15
1000 x 2000	3,2	4,3	5,4	6,5	8,1	10,8	14,0	16,2	21,6	27,0	32,8	44,0	55,0		
1250 x 2500			8,4	10,2	12,7	16,9		25,3	33,8	42,5	50,7	67,5	85,0		
1500 x 3000		9,8	12,2	14,6	18,3	24,3	32,0	36,5	49,0	60,8	73,0	97,5	123,0	150,0	190,0
1500 x 4000			16,2		24,5	32,5		48,6							
2000 x 4000						45,0		66,0	87,0						

Les tôles 2000x4000x2 sont également stockées avec un film PVC1F

LES TÔLES DAMIER en 5754

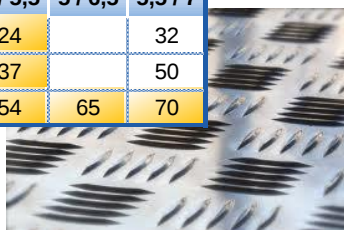
Norme : NF EN 485

Nuance : 5754 H114 (ex AG3)

Damier : 5 larmes

Epaisseur des tôles : 1er chiffre (épaisseur de base)
2ème chiffre (épaisseur hors tout)

Dimensions (mm)	Epaisseur (mm) et Poids de la feuille (kg)				
	2 / 3,5	3 / 4,5	4 / 5,5	5 / 6,5	5,5 / 7
1000 x 2000	13	18	24		32
1250 x 2500	20	28	37		50
1500 x 3000	28	41	54	65	70



LES TÔLES GRAIN DE RIZ en 5754

Dimensions (mm)	Epaisseur (mm) et Poids de la feuille (kg)
	1,5 / 2
1250 x 2500	15



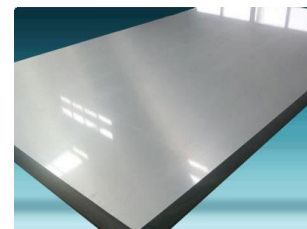
LES TÔLES Marine en 5083

Norme : NF EN 485

Nuance : 5083 H111 (ex AG4.5)

Possibilité de revêtement PVC Laser 80 µm sur 1 ou 2 faces

Dimensions (mm)	Epaisseur (mm) et Poids de la feuille (kg)							
	15/10	20/10	3	4	5	6	8	10
1000 x 2000	8,1	10,8	16,3	22,0	27,5	32,8	44,0	55,0
1250 x 2500	12,6	16,9	25,5	33,8	42,5	50,7	67,5	85,0
1500 x 3000	18,3	24,3	37,0	49,0	60,8	73,0	97,5	123,0
2000 x 4000		43,2	65,0	91,0	108,0	130,0	175,0	216,0
2000 x 6000				130,0	165,0	196,5	260,0	330,0



LES TÔLES en 5086

Norme : NF EN 485

Nuance : 5086 H111 (ex AG4)



Dimensions (mm)	Épaisseur (mm) et Poids de la feuille (kg)												
	6/10	8/10	10/10	12/10	15/10	20/10	2,5	3	4	5	6	8	10
1000 x 2000	3,2	4,3	5,4	6,5	8,1	10,8	14,0	16,2	21,6	27,0	32,8	44,0	55,0
1250 x 2500			8,4	10,2	12,7	16,9		25,3	33,8	42,5	50,7	67,5	85,0
1500 x 3000		9,8	12,2	14,6	18,3	24,3		36,5	49,0	60,8	73,0	97,5	123,0
1500 x 4000			16,2		24,5	32,5		48,6					
2000 x 4000						45,0		66,0					

LES TÔLES ANODISÉES (garantie 15 µm)

Norme : NF EN 485

Nuance : 5005 H24 Anodisée naturel PVC 1 face

Dimensions (mm)	Épaisseur (mm) et Poids de la feuille (kg)							
	6/10	8/10	10/10	15/10	20/10	3	4	5
1000 x 2000	3,2	4,3	5,4	8,1	10,8	16,2	21,6	27,0
1250 x 2500			8,4	12,7	16,9	25,3	33,8	42,5
1500 x 3000			12,2	18,3	24,3	36,5	49,0	60,8
1500 x 4000			16,2	24,5	32,5	48,6		



TÔLE aluminium PERFORÉE

Désignation	% Vide	Format	Épaisseur
R 5 T 7	45%	1000 x 3000	1mm
R 8 T 12	40%	1000 x 2000	2 mm



LES TÔLES THERMOLAQUÉES (poudre)

Norme : NF EN 485

Nuance : Support 5754 H111 (ex AG3)

--> Très bonne garantie pliage et bonne garantie anti corrosion



Dimensions (mm)	RAL gérés en stock								
	Blanc	Jaune	Rouge	Bleu	Gris		Vert	Brun	Noir
1500 x 3000 x 1,5	9001 sat	1013 sat	3004 sat	5003 sat	7004 sat	7035 sat	6011 sat	1247	100 sablé
	9002 sat	1015 sat		5003 granité	7012 sat	7037 sat		8019 sat	900 sablé
	9003 sat			5010 sat	7015 sat	7039 sat			9005 sat
	9010			Canon	7016 sat	7042 sat			9005 granité
	9010 sat				7016 granité	7044 sat			2100 sablé
	9016				7021 Sat	7045 sat			
	9016 sat				7022 sat	9006 sat			
					7024	9006 galet			
					7024 Sat	9007 sat			
					7030 sat	9007 granité			
1500 x 4000 x 1,5	9010				7016 sat				9005 sat
									2100 sablé
1500 x 3000 x 1	9010 sat				7016 sat		9006 sat		9005 sat

LABEL "QUALICOAT"

- Rayon de pliage < 2 fois l'épaisseur
- Épaisseur de laque : 60 à 80 microns
- Brillance : 80% (excepté les teintes satinées et spéciales)

→ Autres RAL / formats, nous consulter

→ Formats 1500x4000x1,5 et 1500x3000x1 : délai de livraison d'une semaine (quel que soit le RAL)

Conditions générales de ventes

PRÉAMBULE

Les présentes conditions générales de vente sont seules applicables aux conventions passées avec les clients et annulent expressément toutes conditions d'achats des clients. Il ne peut y être dérogé que par écrit. Les produits présentés dans nos catalogues peuvent être modifiés en fonction de notre référencement ou de leur évolution.

1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les conditions générales ci-après sont applicables à toutes nos marchandises, sauf stipulations particulières qui devront faire l'objet d'une convention écrite pour une commande exceptionnelle. Toute commande implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente.

Celles-ci ne sauraient être modifiées même par des stipulations contraires, pouvant figurer sur les bons de commande du client, ses conditions générales d'achat ou sur tout autre document.

2. ENGAGEMENT

Toute commande devient définitive dès acceptation formelle et écrite de notre société ou envoi du bon de livraison. De même, les remises de prix, factures pro forma et tous autres documents de même ordre n'ont de valeur à notre égard qu'après confirmation écrite. Toutes modifications aux commandes en qualité et quantité devront être au préalable expressément acceptées par nous.

Les renseignements portés sur les catalogues, prospectus, publicités, barèmes de prix et autres documents commerciaux ou sur notre site internet ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne peuvent nous engager.

3. COMMANDE VIA LA BOUTIQUE EN LIGNE

Le client a la possibilité de passer sa commande en ligne à partir de catalogues mis à la disposition sur le site www.belmet.fr.

La commande ne peut être enregistrée sur le site que si le client s'est clairement identifié par l'entrée de son identifiant et de son mot de passe, qui lui sont strictement personnels.

Toute commande vaut acceptation des prix et de la description des produits disponibles à la vente et des présentes conditions générales. Toute contestation sur ce point interviendra dans le cadre d'un éventuel échange et des garanties ci-dessous mentionnées.

Les échanges réalisés par l'intermédiaire du site sont susceptibles de recevoir la qualification de contrat sous forme électronique, au sens des articles 1369-1 et suivants du Code Civil. Toutefois, le site étant réservé exclusivement aux transactions entre professionnels, les parties déclarent user de la faculté offerte au dernier alinéa de l'article 1369-6 du Code Civil. La validation de la commande sur le site vaut signature et acception expresse de toutes les opérations effectuées sur le site et des présentes conditions générales.

La responsabilité de Belmet ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture de service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques.

4. PRIX

Le prix applicable à un produit est celui de notre tarif en vigueur à la date de la commande ou, à défaut, celui de l'offre que nous émettons sur consultation du client. Si ce prix subit une modification entre la date de commande et la date de livraison, le nouveau prix applicable sera communiqué au client qui, sauf refus exprès dans un délai de huit jours, sera réputé l'avoir accepté.

Le prix s'entend hors taxe, produit non emballé, pris dans nos magasins, sauf conventions particulières. En cas de livraison du produit au client, il peut donc lui être facturé une participation forfaitaire aux frais de transport et d'emballage, selon notre barème en vigueur. La facture est également majorée d'un montant forfaitaire à titre de coût de facturation, qui sera indiqué au client sur demande.

Nos offres de prix sont établies à titre informatif. Elles ne constituent pas une proposition technique susceptible d'engager notre responsabilité.

5. PAIEMENT

Nos factures sont payables au comptant à l'enlèvement ou à la livraison des marchandises sauf accord particulier entre les parties.

Le paiement pourra être réalisé par chèque, virement, carte bancaire ou traite domiciliée.

Les traites adressées pour acceptation doivent être renvoyées par le Client dans les 10 jours qui suivent leur réception.

En cas de non paiement d'une facture à son échéance, Belmet se réserve le droit d'exiger pour les futures commandes un paiement comptant par chèque, carte bancaire ou virement, sans escompte.

En cas de défaut de paiement à la date fixée sur la facture, les sommes dues porteront intérêts à un taux égal à trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur conformément aux dispositions de l'article L 441-6 du Code de commerce. Tout impayé sera majoré des frais et intérêts moratoires de droit.

Conformément aux articles L. 441-3 et L 441-6 du code du commerce, toute facture réglée après l'expiration du délai de paiement fera l'objet d'une indemnité forfaitaire de compensation des frais de recouvrement dont le montant est communiqué au client sur demande.

6. LIVRAISON

Le client s'engage à réceptionner les produits au lieu et date définis lors de la commande. En cas de carence de sa part, la livraison est réputée avoir eu lieu, aux conditions convenues, avec tous ses effets. Les délais de livraison y compris ceux figurant sur le site Internet ne sont donnés qu'à titre indicatif. Leur inobservation ne peut entraîner ni pénalité pour retard, ni annulation de commande, ni paiement différé. Tous les coûts supplémentaires entraînés par un retard hors de notre contrôle dans l'exécution d'une livraison sont supportés par le client.

Dans tous les cas, même livrées en franco de port ou par nos soins, les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire auquel il appartient, en cas d'avarie ou de manquant, d'exercer tout recours contre le transporteur ou son assureur, lesquels ne peuvent invoquer l'insuffisance d'emballage que le transporteur est censé avoir vérifié et accepté au départ.

Les cas de force majeure (guerre, émeute, incendie, inondation, accident, épidémie, grève...) nous libèrent de toute obligation de livrer.

Les opérations de chargement des produits sont effectuées par celui qui fait circuler le véhicule. Dans tous les cas, les opérations de déchargement des produits au lieu de livraison sont assurées sous la responsabilité du client, quelle que soit la participation apportée à celles-ci par notre chauffeur ou par le chauffeur du transporteur affrété par nos soins.

7. RÉCLAMATIONS

Il appartient au client d'effectuer toutes vérifications tant qualitatives que quantitatives à la réception des produits achetés. La réception en mauvais état des colis, doit être notifiée au transporteur (Belmet ou sous-traitant) avant l'acceptation de la livraison.

Les réclamations doivent être adressées par lettre recommandée avec AR dans les 3 jours qui suivent la réception des marchandises, dans un délai maxi de 3 mois à compter de la date d'émission de notre facture, à défaut de quoi, elles ne seront pas retenues.

8. RETOUR DE PRODUITS

Aucun retour de produits ne peut être effectué par le client sans notre accord préalable et écrit. Cet accord ne peut être donné qu'à titre exceptionnel, à condition que les produits fassent partie de notre plan de stock et qu'ils soient à l'état neuf, dans leur emballage d'origine. La reprise des produits fera l'objet d'une facturation d'un montant forfaitaire communiqué au client sur demande.

9. GARANTIES

Les produits vendus par Belmet sont garantis de tout vice de fabrication pendant la période de garantie de ses différents partenaires fournisseurs à compter de la date de facturation, sans que cette garantie n'engage Belmet au-delà du remplacement de la pièce défectueuse, et sans aucune indemnité pour la main d'œuvre, préjudice ou autres motifs. Les avis et conseils, les indications techniques et les propositions que Belmet pourrait faire, faits de bonne foi, n'impliquent de sa part aucune responsabilité, ni garantie de résultat. Toute défectuosité provenant de l'usure normale du Produit, d'une mauvaise utilisation ou d'un défaut d'installation, de montage ou d'entretien ne saurait donner lieu à garantie.

10. RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ

Belmet se réserve la propriété des produits vendus jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal et intérêts.

Du seul fait de la passation de la commande, le client est réputé avoir accepté la présente clause, toute stipulation contraire étant réputée non écrite.

Le client devra assurer le stockage dans ses propres locaux et prendre toutes mesures utiles pour la conservation du droit de propriété de Belmet.

À défaut de paiement du prix à l'échéance convenue, Belmet pourra reprendre les marchandises, la vente sera résolue de plein droit si bon semble à Belmet et les éventuels acomptes déjà versés lui resteront acquis en contrepartie de la jouissance des marchandises dont aura bénéficié le client.

Transfert des risques : les produits resteront la propriété de Belmet jusqu'au paiement intégral de leur prix, mais le client en deviendra responsable dès leur remise matérielle, le transfert de possession entraînant celui des risques. Le client s'engage, en conséquence, à souscrire, dès à présent, un contrat d'assurance garantissant les risques de perte, vol ou destruction des produits achetés.

En cas de procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaires du client, les commandes en cours seront automatiquement annulées et Belmet se réserve le droit de revendiquer les marchandises en stock conformément aux dispositions des articles L. 624-16 à L. 624-18 du Code de commerce.

11. LITIGES

Les parties rechercheront avant toute action contentieuse un accord amiable. À défaut d'accord amiable, pour toutes contestations et quel qu'en soit l'objet, la loi française est la seule applicable et le tribunal de Commerce de Brest est seul compétent, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.



Construisons ensemble



Construisons ensemble

BREST

ZI Kerscao
29480 Le Relecq-Kerhuon
+33 (0)2 98 28 21 64
brest@belmet.fr

SAINT-BRIEUC

ZI des Châtelets
22440 Ploufragan
+33 (0)2 96 78 36 18
saint-brieuc@belmet.fr

QUIMPER

504, route de Rosporden
29000 Quimper
+33 (0)2 98 94 68 40
quimper@belmet.fr

RENNES

5, rue de la Gaultière
35220 Châteaubourg
+33 (0)2 90 64 01 50
rennes@belmet.fr

belmet.fr

